

**Procès-verbal
de la 65^e assemblée générale
du vendredi 2 octobre 2015
à la Grande Salle à Gimel**



1. Ouverture de la 65^e assemblée générale par le président

A 9 heures 30, M. Pierre-André Dupertuis, président, ouvre la 65^e assemblée générale de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux, à la Grande Salle à Gimel et salue la présence des invités :

- Mme Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat et cheffe du Département des institutions et de la sécurité
- M. Jean-Pierre Dériaz, préfet du district de Nyon, en remplacement de Mme Andréa Arn, préfète du District de Morges, absente, pour cause de formation
- Mme Sylvie Judas, syndique de Gimel
- Mme Corinne Martin, cheffe du Service cantonal des communes et du logement et les collaboratrices et collaborateurs du service
- Mme Brigitte Dind, secrétaire générale de l'Union des communes vaudoises
- Les représentants des associations sœurs :
 - M. Laurent Seppey, président de l'Association des secrétaires communaux et caissiers du Valais romand
 - M. Markus Pischler, président de l'Association vaudoise des agents d'assurance sociale (AVDAAS)
 - M. Rizwan Kokhar, membre du comité de l'Association vaudoise des préposés au contrôle des habitants (AVDCH)
 - M. Frédéric Tétaz, président de l'Association des secrétaires des Conseils communaux vaudois (ASCCV)
- M. Peter Voets, membre de la direction de la CGN, notre orateur invité
- MM. Jacques Bertoliatti et Christian Richard, anciens présidents et membres d'honneur.
- Nos membres retraités
- Les représentants de la presse
- Ainsi que des représentants du personnel de la Commune de Gimel.

La convocation de l'assemblée générale ayant été adressée dans les délais statutaires et aucune demande de modification n'ayant été adressée au comité, l'ordre du jour est approuvé.

2. Présentation du district de Morges par Monsieur Jean-Pierre Dériaz, préfet du district de Nyon

Mme Andréa Arn, préfète du district de Morges, étant absente, pour cause de formation, c'est le Préfet du district de Nyon qui présente le district de Morges.

Le district de Morges est plus grand que celui de Nyon en termes de surface et de nombre de communes. M. le Préfet nous en donne quelques caractéristiques :

- Formé de 62 communes (contre 47 pour le district de Nyon)
- Le District compte 78'500 habitants à fin 2014. Il en comptait 74'000 en 2010

Le district s'étend du lac aux crêtes du Jura.

C'est une région riche : elle compte la source de la Venoge, de beaux châteaux, une belle campagne et une grande diversité des paysages.

Il conclut en soulignant la fonction du secrétaire municipal : celle-ci est à la fois plaque tournante, appui pour la Municipalité, lieu de mémoire et elle stimule les échanges et, ce, dans le but d'offrir des prestations de qualité aux citoyens.

Il rappelle que, dans quelques mois, auront lieu les élections communales. Puis interviendront les cérémonies d'installation. Il sait qu'il pourra compter sur l'expérience des secrétaires municipaux.

3. Présentation de la commune de Gimel par Mme la Syndique Sylvie Judas

La Syndique, Mme Sylvie Judas, présente sa commune : la commune s'étend sur une surface totale de 1'856 hectares dont 1'268 ha de forêts. Elle compte actuellement 2'060 habitants.

Gimel est l'une des 62 communes du district de Morges. Un peu d'histoire : la communauté Gimelane se serait développée à partir de deux fermes jumelles. Le territoire gimelan est occupé en majeure partie, par des forêts. Au XI^e siècle, le nom de "Gimellis" apparaît dans une donation faite par un seigneur de Grandson au couvent de Romainmôtier. En 1139, une bulle du pape Innocent II confirma à Romainmôtier la possession de ses terres de Gimel. L'église de Gimel fut vraisemblablement construite par les moines. Les premières fondations remontent au XIII^e siècle.

"Gimelz, Gemez, Gemella", ces diverses appellations dérivent d'un patronyme: on trouve dans un parchemin du XV^e, un certain Guillaume de Gimel, qui lègue un pré à l'église pour le repos de son âme. Et la Syndique de rappeler : "*nos armoiries rappellent ce passé: deux jumeaux d'argent sur fond de gueules.*"

Le village, essentiellement à vocation paysanne, est devenu un centre artisanal important. Commerçants, maîtres d'état font bon ménage avec la nouvelle génération d'agriculteurs aux exploitations largement mécanisées.

Au sein de la Municipalité, il y a 3 femmes (sur 5), il y a aussi une majorité féminine dans l'administration.

La Syndique souligne les chantiers en cours pour Gimel :

- Rénovation de la déchetterie
- Ouverture d'une UAPE
- Buvette
- Salle répétition pour la fanfare
- Crédit d'étude pour un mandat d'étude parallèle pour créer un centre du village
- Projet d'un plan de quartier avec la création de 120 logements

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 octobre 2013

Chacun a reçu ce document, signé Giancarlo Stella, secrétaire aux p.-v ; il pouvait être téléchargé depuis le site de l'AVSM (www.avsm.ch). Il est approuvé par l'assemblée avec 2 abstentions.

5. Rapport du comité

M. Pierre-André Dupertuis, président, nous livre le rapport de sa 4^e année de présidence de l'AVSM :

*Chers Collègues membres de l'AVSM,
Mesdames, Messieurs les invités,*

L'année 2015 qui vient de s'écouler, ce fut pour votre comité, notamment, neuf séances au travers du canton pour traiter des affaires de l'association. Nous avons également profité de ces séances pour rencontrer

- à Gimel, nos collègues chargés de la préparation de l'assemblée générale de ce jour*
- à Yverne, nos collègues du comité de l'Association valaisanne des secrétaires et caissiers communaux*
- à Rolle, le comité de l'Association vaudoise des boursiers.*

Ces séances, au-delà de la convivialité qui préside à leur tenue, permettent de gérer le quotidien de notre association et de préparer nos principales échéances annuelles que sont l'assemblée générale d'une part et les journées de formation de l'autre.

A propos d'assemblée générale, je dois relever la déception qu'a été pour nous la faible participation des membres de l'AVSM lors de l'AG tenue dans les Alpes vaudoises. Comme toujours, les absents ont eu tort, parce que nous avons été parfaitement accueillis par nos collègues de la commune d'Ollon. Cette année, la participation est en légère hausse, ce qui nous réjouit, mais il y a encore du chemin à parcourir pour atteindre les affluences de nos amis boursiers qui nous font rêver ! Quoi qu'il en soit, merci à vous d'être présents aujourd'hui.

La satisfaction est de mise, en revanche, pour les journées de formation qui, organisées pour la 1^{re} fois en juin, ont à nouveau attiré quelque 200 personnes. La période choisie convient au plus grand nombre et sera donc maintenue pour 2016. Ces journées sont l'occasion de valoriser la collaboration avec les services l'Etat, service des communes en tête, ainsi qu'avec les préfets.

Par ailleurs, nous avons tenu trois séances avec le Service des communes et du logement. Dans ce cadre, nous avons abordé de nombreux dossiers (Votelec, les élections dont il a beaucoup été question, la cyberdministraton, les curatelles ou divers dossiers à caractère juridique). Dans ce cadre, nous avons eu le plaisir de voir deux de nos idées rencontrer l'intérêt ou les préoccupations de nos interlocuteurs cantonaux, à savoir la création d'un registre des associations intercommunales et le renforcement des liens avec les préfets dont un représentant participe désormais à nos rencontres avec le SCL.

Une autre idée, émanant celle-là de la CISM, le groupe des secrétaires municipaux des villes, aboutira à la mise en place d'une brochure d'information en vue des élections communales sur un modèle unifié pour l'ensemble du canton.

Je remercie le Service des communes, et sa responsable Corinne Martin, pour la qualité du dialogue qui s'est instauré avec notre association depuis plusieurs années et des effets concrets que celle-ci génère sur le terrain. Merci également à Mme la conseillère d'Etat pour le soutien apporté en cette circonstance mais aussi tout au long de l'année.

Relevons également la collaboration avec l'Union des communes vaudoises qui se fait essentiellement au travers de Point commune ! publication dont je salue au passage le rafraîchissement. Ces contacts rédactionnels seront enrichis par une séance annuelle mise sur pied entre votre comité et le secrétariat général de l'UCV.

D'autres échanges ont été rendus possibles au travers de rencontres entre les présidents des associations cantonales vaudoises (secrétaires municipaux, boursiers, préposés au contrôle des habitants, agents d'assurance sociale, chefs des polices municipales, responsables informatique, délégués à la communication) avec la participation de Mme Brigitte Dind, secrétaire générale de l'UCV. Des échanges intéressants et constructifs où il est souvent question de relations avec l'Etat.

L'an passé ne sera assurément pas très différent de l'année à venir, si j'oublie, mais comment le pourrais-je, les élections communales. Un gros travail de mise en place et d'organisation pour nous tous avec, en point de mire, le renouvellement de nos autorités. L'accueil et l'accompagnement de nouveaux municipaux ou d'un nouveau syndic - pour ne pas parler des membres des corps délibérants - c'est une tâche passionnante, complexe et parfois anxiogène qui nous attend. C'est aussi ce qui fait la particularité et le charme de notre métier, n'est-ce pas ?

Pour corser un peu ce programme, votre comité souhaite entamer en 2016 une réflexion pour le renouvellement du site internet de notre association. Vieillot, rigide et lourd à gérer, l'actuelle plateforme a fait son temps. Un groupe de travail sera mis sur pied et des propositions notamment budgétaires vous seront faites lors de notre prochaine AG. Si des volontaires hors comité souhaitent mettre leurs compétences à notre disposition dans cette entreprise, ils seront les bienvenus.

Bref, l'année 2015 fut pour votre comité une année enrichissante et bien remplie, mais toujours marquée du sceau de la convivialité qui, je crois, est inhérente à notre profession. L'année 2016 sera à n'en pas douter du même tonneau, si vous me passez l'expression.

Pour terminer, j'aimerais remercier mes collègues du comité - Anne, Pascale, Claire-Michèle, Nicole, Pierre-Alain et Giancarlo - , pour leur travail, leur engagement et l'excellent état d'esprit qui préside à nos séances. Merci aux communes qui nous emploient - Aigle, Trélex, Lucens, Romanel-sur-Lausanne, Forel (Lavaux), Morges et La Tour-de-Peilz - pour leur appui ; et merci d'avoir compris que le temps que nous investissons dans notre association et le repas que ces communes nous offrent une fois par année se fait également à leur profit.

Merci à vous tous de votre engagement dans notre association et merci de votre attention.

Le président : Pierre-André Dupertuis

6. Rapport de la Commission de vérification des comptes

Le président passe la parole à Mme Anne Decaillet, boursière de notre association. Elle présente les comptes, exercices 2014-2015.

Elle relève que, cette année, pour les frais liés aux cours de formation : il y a 2 sessions de cours de formation dédoublés (en septembre et en juin).

Par ailleurs, le comité a décidé de passer une écriture d'amortissement pour cotisations non encaissées.

Le résultat de l'exercice est le suivant :

- charges	: CHF	54'765.60
- produits	: CHF	55'096.30
- bénéfice	: CHF	330.70

Ce sont les communes de Corcelles-près-Concise et de Corcelles-près-Payerne, qui ont procédé à la vérification des comptes cette année. Jean-François Pahud lit le rapport de la commission de vérification des comptes :

*Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,*

En tant que vérificatrices des comptes et conformément au mandat confié lors de l'Assemblée générale 2014, nous avons procédé, en date du 23 septembre 2015, au contrôle des comptes de notre Association pour l'exercice 2014-2015.

Pour ce faire, nous avons eu à disposition l'ensemble des pièces comptables et des justificatifs.

Nous avons pu procéder, par sondages, à diverses vérifications et des explications pertinentes ont été fournies dans chaque cas par notre trésorière dont nous relevons au passage les compétences et la qualité de son travail.

Dès lors, notre contrôle nous permet d'affirmer que :

- *les comptes sont tenus avec exactitude et conformément aux principes comptables généralement admis en la matière ;*
- *l'état de la fortune sociale correspond aux règles établies en matière d'évaluation de bilan.*

Par conséquent, nous ne pouvons que vous recommander d'accepter les comptes 2014-2015 :

- *bouclant par un bénéfice de CHF 330.70, portant ainsi le capital à CHF 22'406.30 ;*
- *dont le total du bilan se monte à CHF 27'112.90 ;*

et d'en donner décharge à la trésorière et au Comité sortants, tout en les remerciant vivement de tout le travail effectué durant l'année pour le bon fonctionnement de notre Association.

*Corcelles-près-Concise
Anna Montefusco*

*Corcelles-près-Payerne
Jean-François Pahud*

7. Approbation de la gestion et des comptes de l'exercice 2014/2015

L'assemblée générale décide:

1. d'adopter les comptes et la gestion de l'année 2014-2015 et le rapport de la commission de vérification
2. de donner décharge au comité et au caissier de leurs mandats respectifs pour l'année écoulée.

8. Fixation de la finance d'entrée et de la cotisation annuelle pour l'exercice 2015/2016

Les cotisations ayant été adaptées l'année dernière, le comité propose aucune modification cette année. Les montants sont les suivants :

• cotisation	CHF	60.00
• cotisation "retraité-e-s"	CHF	25.00
• finance d'entrée	CHF	10.00
• insigne	CHF	7.00

La proposition de maintien de la cotisation (statu quo) est acceptée à l'unanimité.

9. Approbation du budget de l'exercice 2015/2016

Mme Anne Decaillet, après avoir donné quelques informations, propose à l'assemblée générale d'approuver le budget 2015-2016.

Ce projet de budget présente :

- charges	CHF	41'300.00
- produits	CHF	40'400.00
- excédent de charges	CHF	900.00

Le budget est adopté à l'unanimité.

10. Election du comité

Le Président relève qu'au terme de cette année 2014/2015, le comité a enregistré une démission, celle de Claire-Lise Cruchet, notre collègue de Lucens, qui a souhaité mettre un terme à ses activités après 15 ans passés au comité.

Le Président tient à remercier le travail accompli par Mme Claire-Lise Cruchet :

" C'est un départ peu banal dont nous devons parler aujourd'hui.

En effet, Claire-Lise Cruchet, notre collègue de Lucens, après 15 toutes petites années passées au comité de l'AVSM, a décidé de rendre son tablier, poser les plaques, raccrocher les gants, nous donner son congé, nous remettre sa démission : bref quitter le comité.

Franchement, je ne croyais pas ça possible. Elle qui a usé entièrement ou partiellement quatre présidents de l'AVSM, qui a occupé à peu près tous les postes du comité. Tous, sauf deux : la caisse, pour laquelle, comme beaucoup d'entre nous, elle a peu appétence (merci Anne !). Et la présidence dont elle n'a jamais voulu, alors même que, à mon humble avis de macho quasi repent, elle avait l'expérience et les compétences pour être la première femme présidente de notre association.

Mais inutile d'essayer de la faire changer d'avis. Elle a jamais voulu ça faire ! Parce que Claire-Lise, elle a beau être une nature joyeuse et conviviale, elle a son caractère. Elle n'est pas du genre à se laisser marcher sur les pieds. Les pieds qu'elle a d'ailleurs enracinés dans cette terre de la Broye et du nord vaudois, qui fait partie de sa personnalité.

Il paraît que quand on l'a appelée pour lui proposer de rejoindre le comité, elle était dans un champ de patates. Chez elle, le monde agricole auquel elle appartient, tout comme son mari, est toujours présent. D'ailleurs elle ne dit pas, « on va se prendre de bec », mais elle dit « on va s'encorner ». Je ne vais pas vous faire Claire-Lise chez les Ch'tis - je n'ai d'ailleurs pas vu le film - mais il n'y a pas que les mauvaises langues pour dire qu'il y a tellement peu de soleil à Lucens qu'ils ont dû le mettre sur son drapeau !

Plaisanterie mise à part, Claire-Lise, c'est 15 ans d'engagement pour l'association et plus encore pour la profession.

Claire-Lise nous disait lors de notre dernier comité que son engagement au sein de l'AVSM l'avait en quelque sorte nourrie professionnellement et rendue plus sûre d'elle. Au-delà de la modestie que cela révèle, je pense qu'elle a mis le doigt sur ce qui justifie un engagement comme le nôtre au sein d'un comité : on y donne de son temps, on y consacre un peu de ses loisirs et beaucoup de son énergie, mais on reçoit énormément en retour. Professionnellement, parce que c'est sur le terrain qu'on apprend ce métier ; géographiquement parce qu'on parcourt ce canton de long en large ; humainement parce qu'on fait des rencontres formidables.

Claire-Lise a beaucoup retiré de son engagement au sein de l'AVSM, mais elle lui a énormément rendu par sa disponibilité, sa curiosité, son engagement et ses compétences.

Franchement, tu vas nous manquer. Heureusement, il reste le Restaurant de la Gare à Lucens. On devrait pouvoir s'y croiser.

Claire-Lise, au nom de l'AVSM, merci pour tout et bonne continuation !

Pierre-André Dupertuis"

Jacques Bertoliatti, ancien président et membres d'honneur, relève les qualités dont a fait preuve Claire-Lise Cruche au sein du comité qu'il présidait. Il nous raconte avec humour et affection comment Claire-Lise Cruchet a accepté son mandat au sein du comité. Enfin, il résume la personnalité de Claire-Lise Cruchet ou "CLC" soit : Collègue Loyale et Costaute.

Claire-Lise Cruchet prend la parole :

" Et c'est avec émotion que je passe la main aujourd'hui. Je n'ai pas l'habitude de regarder en arrière, mais pour vous je vais retracer quelques moments de ces 15 ans passées au sein du comité de l'AVSM.

J'ai vécu une grande aventure et participé à des choses que je n'aurais jamais pu imaginer lorsque j'ai postulé en 1989 pour la place de secrétaire municipale à Pomy. Pour ceux qui ne le situent pas, le village de Pomy se trouve dans la banlieue sud d'Yverdon-les-Bains, sur la route conduisant de la capitale du Nord à Moudon.

Secrétaire municipale à temps partiel à Pomy, le comité de l'époque cherchait à recruter une candidate pour remplacer un membre démissionnaire.

Les critères étaient les suivants afin de représenter la base de l'association.

- Une femme*
- Secrétaire à temps partiel*
- D'une commune de moins de 800 habitants*
- Si possible du district d'Yverdon*

Je collais au profil et surtout on me pose la question et je me lance.... Jacques Bertoliatti, président de l'époque, me contacta quelques jours avant l'AG, il n'en croyait pas ses oreilles, je lui ai répondu en plein milieu d'un champ de pommes de terre. Il se demandait vraiment sur qui il allait tomber.

J'entre au comité lors de l'Assemblée Générale de Préverenges le 6 octobre 2000.

Cela n'a pas toujours été facile pour moi durant la première année. Même si je n'en ai pas l'air, j'étais timide, notre association est composée d'une grande majorité de femmes, mais ce sont principalement des hommes qui sont à la tête des grandes communes et nous n'étions que 3 femmes au comité à l'époque. Mais je vous rassure, tous m'ont accueilli à bras ouverts et ont fait le maximum pour que je me sente à l'aise. J'étais également la plus jeune du comité.

A l'époque, les contacts avec les services cantonaux sont difficiles, voire inexistantes. Au fil des années, cela s'améliora peu à peu et sur l'initiative de Christian Richard, on arrivera même à des rencontres trimestrielles avec le service des communes.

En 2005, je quitte le secrétariat municipal de Pomy village qui compte alors 600 habitants, pour une commune plus grande, Lucens, dans la Broye qui en compte alors 1'700 pour aujourd'hui dépasser les 3'300 âmes. Je passe d'un temps partiel à un temps complet et au travail en équipe.

Au sein du comité je prends gentiment ma place et au départ de Gladys Malherbe, je me trouve promue Secrétaire de l'AVSM, puis ensuite vice-présidente. Je participe à plusieurs groupes de travail et en particulier la cyberadministration et maintenant depuis 2 ans à la Commission de la Formation Romande des Cades Communaux. Mais tout cela prend du temps et de l'énergie.

Après 15 ans, j'ai toujours l'énergie, mais le temps me manque et la mise en place de la nouvelle Commune de Lucens par la fusion des Communes de Brenles, Chesalles, Cremin, Forel, Lucens et Sarzens va m'occuper durant les prochaines années.

J'ai appris à découvrir notre canton, ses communes et ses secrétaires. J'ai souvent été l'oreille attentive pour rassurer ou consoler une secrétaire qui peinait à faire admettre que son travail méritait salaire.

Vous avez été extraordinaires, mais parfois très dissipés, tant pour les inscriptions aux journées de cours que lors des assemblées générales. Souplesse et flexibilité n'ont parfois pas suffi pour gérer la mise en place de ces journées.

Je dois relever que venant d'horizons différents, ayant des niveaux de compétence très différents, chaque membre du comité veille à ce qu'il y règne une excellente ambiance.

Effectivement, j'ai refusé de prendre, au départ de Christian Richard, la présidence de notre association. Ceci par manque de temps d'une part et d'autre part parce que je pense que notre association avait besoin de quelqu'un comme Pierre-André qui puisse ouvrir les portes qui avaient

*peine à s'ouvrir et qui connaissait bien les rouages de l'administration cantonale. Vous comprendrez que je ne suis pas très féministe, mais j'assume !
Et de toute façon, je ne suis pas certaine qu'il m'ait supporté comme présidente plus de 2 ou 3 séances.*

Et je tiens à vous remercier tous pour la confiance que vous m'avez accordée tout au long de ces 15 années. Je souhaite plein succès à mon successeur au sein de ce comité.

Avant de terminer, voici un petit clin d'œil à mes collègues du comité. Mon accent vaudois un peu prononcé et mes expressions du terroir ont souvent fait votre joie. Il paraît que dans le Nord du canton nous avons un parlé quelque peu spécial. Alors pour que vous ne m'oubliez pas tout de suite lors de vos séances de comité, je te remets, cher Pierre-André, ce petit ouvrage "Le Langage des Vaudois".

Pour remplacer Claire-Lise Cruchet, un membre se présente :

- M. Marc-André Burdet, secrétaire municipal au Chenit.

Il est présenté par Claire-Lise Cruchet :

*" Représentante du Nord Vaudois, puis de la Broye, j'aime à rappeler que notre canton ne s'arrête pas aux frontières de la carte du Grand Lausanne ou aux rives du Lac Léman!
C'est donc tout naturellement que j'ai cherché une ou un remplaçant du côté des régions périphériques. Et c'est donc avec grand plaisir que je vous propose la candidature de Marc-André Burdet, secrétaire municipal de la Commune du Chenit.
Marc-André est né le 7 février 1977 à Vevey. Il est marié et père de 2 enfants, un fils qui fête ses 10 ans aujourd'hui et une fille de 9 mois*

*Après une formation HES en économie d'entreprise à la HEIG VD à Yverdon-les-Bains, avec option management public, il a travaillé durant 5 ans chez HES-SO, Haute école spécialisée de Suisse occidentale à Delémont en qualité de contrôleur de gestion.
Puis souhaitant changer d'horizon, en 2011 il postule et obtient le poste de secrétaire municipal et chef du personnel à la Commune du Chenit. Commune qui compte actuellement 4550 habitants et emploie 60 collaborateurs.*

Il a longtemps été président de l'Association des membres de la HEG-VD et il aime s'engager pour les collectivités publiques. Jovial et convivial, il aime également le ski et la nature."

Elle nous invite à élire Marc-André Burdet au comité.

Les autres membres sont d'accord de renouveler leur mandat.

- **Election de 7 membres (en bloc)**
 - M. Giancarlo Stella, secrétaire municipal à Morges, entré au comité en 2004,
 - Mme Pascale Joray, secrétaire municipale à Trélex, entrée au comité en 2005.
 - M. Pierre-André Dupertuis, secrétaire municipal à La Tour-de-Peilz, entré au comité en 2006.
 - Mme Anne Décaillet, secrétaire municipale à Aigle, entrée au comité en 2011.
 - M. Pierre-Alain Borloz, secrétaire municipal à Forel (Lavaux), entré au comité en 2011
 - Mme Nicole Pralong, secrétaire municipale à Romanel-sur-Lausanne, entrée au comité en 2013
 - M. Marc-André Burdet, secrétaire municipal au Chenit, nouveau venu

Le comité in corpore est élu à l'unanimité par acclamation.

- **Election du Président**

Giancarlo Stella prend la parole :

"maintenant que le comité est à nouveau au complet, notre dévoué et dynamique président Pierre-André Dupertuis, entré au comité en 2006 et président depuis 2011, a laissé clairement entendre qu'il souhaitait briguer un 3^e mandat, c'est donc avec grand plaisir que je vous propose de le reconduire dans ses fonctions, en levant tout d'abord la main, puis en l'applaudissant pour tout le travail qu'il effectue à la tête de notre association".

Il est élu à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

M. Dupertuis remercie l'assemblée de ce témoignage de confiance. Il se réjouit de travailler avec le comité. Il s'engage, au nom du comité, à continuer à offrir des espaces d'échanges et de formation.

11. Election des vérificateurs de comptes

Corcelles-près-Concise est sortante. Corcelles-près-Payerne et Cossonay seront vérificatrices en 2016. Pour la fonction de vérificatrice suppléante, le comité propose Crissier.

Nouvelle commission (AG 2015) composée des communes de

- Corcelles-près-Payerne (1^{ère} vérificatrice)
- Cossonay (2^e vérificatrice)
- Crissier (suppléante)

12. Remise des diplômes AVSM (25 ans d'activité)

Les collègues suivants reçoivent le diplôme pour 25 ans d'activité et le traditionnel stylo de l'AVSM :

- 1) Jean-François Pahud de Corcelles-près-Payerne
- 2) Jean-Daniel Graz d'Oron

13. Confirmation du lieu et de la date de la prochaine assemblée générale

- 7 octobre 2016 : Oron.
- 2017 : pas de commune annoncée à ce jour

14. Propositions individuelles et divers

Le Président relève :

- Les cours de formation à La Longeraie (Morges) auront lieu les 1^{er} et 9 juin 2016.
- Le cours de formation initiale destiné aux nouveaux collègues des petites moyennes et communes n'a pas encore été fixé, mais ce qui est sûr c'est que notre collègue Christian Monod, de Jouxens-Mézery, qui l'a donné durant plusieurs années ne sera plus à la manoeuvre en 2016. Il a décidé de passer la main. Le Président le félicite.
Remerciements et applaudissement à Christian Monod avec la remise d'un cadeau.

15. Effectifs

Notre association compte à ce jour :

- 320 membres fixes (323 membres en 2014) dont 1 membre d'honneur encore en activité.

- 295 communes sur 318
- 31 retraités

Voici les admissions pour 2015.

18 admissions

Commune	Prénom	Nom
Aclens	Carole	GUERIN
Arzier-le-Muids	Jean-Pierre	ROLAND
Bursinel	Anabel	REUILLE
Burtigny	Katherina	REPOND
Crans-près-Céligny	Roland	BERSIER
Grandson	Frédéric	CUAGNIER
Lausanne	Simon	AFFOLTER
Le Mont/Lausanne	Sébastien	VARRIN
L'Isle	Maryline	RIEDO
Lonay	Chloé	CARRARA
Montreux	Olivier	RAPIN
Mont-sur-Rolle	Amandine	REYMOND
Moudon	Yves	LEYVRAZ
Mutrux	Myriam	MOLTRASIO
St-Barthélémy	Sabrina	CORBAZ
St-Cergue	Laurence	GILARDI
Trey	Sylvie	SEYDOUX
Valeyres-sous-Rances	Yvette	VAUDROZ

16. Message de Mme Corinne Martin, cheffe de service du SCL

Mme Martin pose la question à quoi sert le SCL et rappelle d'emblée le rôle que joue ce service :

- Conseil
- Soutien
- Autorisation
- Contrôle.

Elle passe en revue les missions du SCL :

- Relations avec les communes :
 - ✓ Juridique
 - ✓ Financière
 - ✓ Communale
 - ✓ Appui aux fusions
 - ✓ Coordination avec les préfectures
 - ✓ Plateforme Canton-communes
 - ✓ Droits politiques

En matière de droits politiques, elle relève que l'agenda est chargé : fédérales 2015, communales 2016 et cantonales 2017.

Concernant les affaires juridiques, elle souligne le travail en cours : conseils, fiches juridiques, inventaire des associations intercommunales et procédures.

Au niveau des finances communales, elle présente le nouveau chef de la division, Alexandre Thevoz ainsi que les projets en cours : projet de nouvelles recommandations relatives aux plafonds d'endettement, projet de directives d'audit/de contrôle, mise en œuvre de MCH2. Concernant les Préfectures, elle met en exergue le rôle capital que jouent les préfets sur le terrain.

- Logement : elle rappelle que c'est le 1^{er} objectif du programme de législature du Conseil d'Etat (2012-2017).
 - Elle nous informe sur des projets en cours :
 - ✓ Côtes de la Bourdonnette
 - ✓ Logements d'urgence
 - ✓ Plan directeur cantonal
- Elle rappelle enfin les outils à disposition :
- ✓ aide à la pierre
 - logements subventionnés, protégés, étudiants
 - prêts en zones périphériques
 - ✓ aide à la personne
 - aide individuelle au logement
 - ✓ protection du parc locatif
 - loi sur la démolition, la transformation et la rénovation des maisons d'habitation (LDTR)
 - loi sur l'aliénation des appartements loués (LAAL)
 - ✓ développement des politiques communales du logement : conseils aux politiques communales du logement

Elle forme le souhait que les relations avec les communes soient au beau fixe et qu'elles soient placées sous le signe du partenariat. Elle se félicite de la collaboration avec l'AVSM.

17. Message de Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux

Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux nous dit le plaisir qu'elle a de parler devant un parterre de secrétaires municipaux. Elle apporte le message du Conseil d'Etat. Elle souligne que les relations Etat-communes sont animées : facture sociale, RIE III et accueil parascolaire. Elle relève que l'on finit toujours par trouver un accord dans l'intérêt des institutions et de la population.

Elle souligne que l'Etat et les communes ont un but commun : offrir un cadre propice à nos populations. Et de relever que le secrétaire municipal a un rôle à jouer : "*ces petits syndics*", selon elle, qui conseillent les Municipalités et veillent au bon fonctionnement de la commune.

Les secrétaires municipaux disposent d'outils : formation-cadre (bientôt un brevet fédéral), des journées de formation. Mme Métraux met aussi en évidence que le travail du secrétaire municipal-e s'apprend aussi sur le terrain. Exemple : le dépouillement des élections fédérales de 2015. Elle nous assure que les autorités cantonales ont pris les dispositions nécessaires pour que le cafouillage de 2011 ne se reproduise pas.

Pour Mme Métraux, il est important que les secrétaires municipaux fassent remonter au SCL les questions, les remarques car, pour elle, les secrétaires municipaux sont des partenaires.

Elle tient à nous remercier du travail accompli dans le cadre de la collaboration réciproque Canton-communes (et de citer en exemple la démarche easyvote ou encore la brochure pour les élections communales) et du dialogue qu'elle appelle de ses vœux. Elle souhaite longue vie à notre association.

18. Exposé de Peter Voets, membre de la direction de la CGN



Les missions de la CGN sont :

- l'aide au tourisme par la présence de 8 bâtiments Belle Epoque sur le lac qui sont maintenant monuments historiques (300'000 passagers pour 2014, env. 21%)
- le transport public (1'900'000 passagers) dont les 4 lignes transfrontalières quasi saturées, en augmentation de 31% ces 8 dernières années. A eux seuls, cinq des 42 ports ou débarcadères assurent 75% des embarquements.
- la conservation du patrimoine (8 bateaux Belle Epoque). Un crédit vaudois de 21 millions a été voté pour réparer ceux qui sont en rade.

A cette flotte historique il convient d'ajouter 5 bateaux «modernes», 4 vedettes et 2 navibus. Ces deux derniers consomment fort peu et leur bilan écologique est exceptionnel.

La Compagnie crée un chiffre d'affaires de 33 millions de francs qu'elle couvre à 80% par ses recettes billets, ce qui est assez rare dans le transport public, et un capital action de 36 millions. En 2014, sa flotte a parcouru 517'000 kilomètres et transporté 2,2 millions de passagers.

Le déficit est couvert par les subventions vaudoises (58%), genevoises (19%), valaisannes (4%) et françaises (13%) et l'aide apportée par l'association des amis des bateaux vapeurs

19. Conclusion

Après les remerciements d'usage aux participants à cette assemblée ainsi qu'à la commune de Gimel, le président clôt l'assemblée en annonçant l'apéritif offert par la commune hôte avec un accueil en musique.

La séance est levée à 11 h 45.

le président

Pierre-André Dupertuis

le teneur du procès-verbal

Giancarlo Stella